

Morsang-sur-Orge, le 19 janvier 2010

Communiqué de presse

Le 22 janvier 2010, signature de la convention d'objectifs GP3 du CESO

En 2008, la Région Île-de-France a décidé de faire du Grand Projet 3 (GP3) du contrat de projets État/Région 2007/2013 "renforcer l'attractivité de l'Île-de-France", le levier de mise en oeuvre du projet d'aménagement régional en proposant un partenariat aux territoires d'Île-de-France. Le 22 janvier 2010, le Centre Essonne Seine Orge (CESO) sera le 3^{ème} territoire d'Île-de-France à signer avec la Région sa convention d'objectifs GP3. Cette signature interviendra à 12h30, en présence de Jacques Reiller, Préfet de l'Essonne, à l'Hôtel du Département de l'Essonne en salle Michel Conte. Elle scellera l'ambition des acteurs du territoire de mettre en oeuvre leur projet d'aménagement et ses 17 actions structurantes et confirmera le rôle majeur de ce territoire pour le développement de la métropole Paris Île-de-France.

Les signataires de cette convention sont Jean-Paul Huchon, président du Conseil régional d'Île-de-France, qui sera représenté par Marianne Louis, conseillère régionale, Michel Berson, président du Conseil général de l'Essonne, Gabriel Amard, président de la communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne, Jean-Pierre Bechter, président de la communauté d'agglomération Seine Essonne, François Garcia, président de la communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne, Patrick Imbert, président de la communauté de communes du Val d'Essonne, Olivier Léonhardt, président de la communauté d'agglomération du Val d'Orge et Manuel Valls, président de la communauté d'agglomération Évry Centre Essonne.

Cette signature est l'aboutissement du travail accompli par les collectivités du CESO depuis que, le 4 juillet 2008, elles ont fait part à la Région, avec le soutien du Département de l'Essonne, de leur intention de contribuer, dans le cadre du Grand Projet 3 du contrat de projets État/Région 2007/2013, à renforcer l'attractivité de l'Île-de-France.

Le projet d'aménagement du CESO a été élaboré par le comité de concertation mis en place à cette occasion, l'Agence d'urbanisme et de développement Essonne Seine Orge (AUDES0) en étant la cheville ouvrière. Ce projet confirme la volonté des acteurs de relancer la construction de logements (15 400 logements prévus d'ici fin 2013) et met en avant quatre objectifs prioritaires :

1. améliorer et réaliser des transports en commun, supports de développement territorial,
2. assurer la vitalité économique du CESO au sein de l'arc sud francilien de l'innovation,
3. mettre en valeur le site et son environnement, facteurs de qualité de vie et d'équilibre ville-nature,
4. mettre en oeuvre un processus d'intensification urbaine de qualité.

17 actions structurantes (franchissement de l'A 6, plate-forme publique d'information sur l'habitat durable et intelligent ValVert Croix Blanche, requalification de la RN 7, mise en valeur de la Seine, circulations douces, chauffage alternatif, réhabilitation écologique du Coteau des Vignes, par exemple) ont été retenues pour un investissement total de 94,3 M€ HT. La Région participera à hauteur de 28,9 M€ HT au titre du GP3 et de 6 M€ au titre de ses politiques de droit commun. Le Département de l'Essonne intervient à différents titres à hauteur de 12,9 M€. L'État en 1^{ère} phase participera à hauteur de 7,9 M€ dont 3,8 M€ au titre du GP3.

Cette signature confirme que le CESO est un territoire de projet majeur de l'Île-de-France. Elle constitue un engagement prometteur pour un avenir pleinement métropolitain.

Contact

Hazel Boyer

Téléphone : 01.69.04.98.45.

Courriel : hboyer@audeso.org